

LOGISTIQUE 18/10/2016

Pantin : CNP Assurances acquiert les 150 000 m² de Pantin Logistique



Pantin Logistique © CNP Assurances

[CNP Assurances](#) a acquis un ensemble immobilier de 150 000 m² dédié à la logistique urbaine à Pantin, en Seine-Saint-Denis. Situé 110 bis avenue du Général Leclerc, cet ensemble a été construit en 1974 sur trois niveaux. Réhabilité et mis en conformité en 2012, il est composé de 48 cellules de 3 000 m² offrant également une capacité d'accès aux poids lourds aux premier et deuxième niveaux grâce à des rampes d'accès.

Le bâtiment visera à répondre non seulement à une logique de logistique du dernier kilomètre mais également à servir de hub pour desservir les commerces de Paris et sa région. Le bâtiment affiche un taux d'occupation de 100% avec une quarantaine de locataires. Ce nouvel investissement s'inscrit dans la stratégie de diversification de

CNP Assurances qui accompagne ainsi le développement de l'e-commerce en France.

« Actif emblématique, exceptionnel par sa taille et sa localisation, Pantin Logistique représente pour CNP Assurances un premier investissement en direct dans le domaine de la logistique et participe de la diversification de son portefeuille d'actifs », a indiqué [Daniel Thébert](#), responsable des investissements immobiliers et infrastructures de CNP Assurances.

Dans cette transaction, [Clifford Chance](#) a conseillé AEW Europe. L'Etude [Wargny Katz](#), le cabinet [Préjean](#), la SNC [Lavalin](#), Ramboll Environ et Elan ont également conseillé AEW Europe. Le vendeur était conseillé par le cabinet [Franklin](#), le cabinet [Fairway](#) sur les aspects fiscaux et l'Etude Thomas Lévy.